

République Française**Département du Nord****Commune de Brunémont****EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE BRUNÉMONT**

SÉANCE DU 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de M. Alain DUPONT, Maire.

<p><u>Nombre de membres :</u></p> <p>Du Conseil Municipal : 14 Présents : 12 Suffrages exprimés : 14</p> <p><u>Date de la convocation :</u> 24/03/2023</p> <p><u>Date d'affichage :</u> 24/03/2023</p>	<p><u>PRÉSENTS :</u> Mr Alain DUPONT, Mme Dorothée LOCQUET, Mr Aurélien FAUVEAUX, Mr Aurélien DUPUIS, Mr Tom COLBE, Mr Stéphane ANCEAUX, Mr Benoît VERNIN, Mme Julie LAMPIN, Mr Dylan DARRE, Mme Marie MARONNIER, Mme Raymonde DORDAIN, Mme Patricia LELEU.</p> <p><u>ABSENTS :</u> Mr Denis PAPIN, Mme Nathalie FAUVEAUX,</p> <p><u>REPRÉSENTÉE :</u> Mme Nathalie FAUVEAUX représentée par Mme Julie LAMPIN, Mr Denis PAPIN représenté par Mme Raymonde DORDAIN</p> <p><u>PRÉSIDENTE DE SÉANCE :</u> Mr Alain DUPONT, Maire</p> <p><u>SECRETÉAIRE DE SÉANCE :</u> Mme Dorothée LOCQUET</p>
--	---

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Monsieur le Maire propose de voter les subventions à inscrire au budget.
Les subventions seront versées dès réception du bilan annuel de chaque association.

Associations :

- Le comité des fêtes **350,00 €**
- Cat 'patrouille **350,00 €**
- Éco sensée **350,00 €**

Après délibération, le Conseil Municipal,
Par 09 voix POUR (dont 1 pouvoir) et 5 Abstentions (dont 1 pouvoir),
ACCEPTÉ ces subventions à condition que les Associations apportent leur bilan annuel.

RENDU EXECUTOIRE
Transmis S/P publié ou notifié le
Le Maire,
A.DUPONT

Pour extrait conforme,

Le Maire,
A.DUPONT